APPEL À COMMUNICATION POUR

« FIGURES ET PERSONNAGES DE CRIMINELLES, DES HISTOIRES TRAGIQUES AU ROMAN POLICIER »

Colloque international,
Université de Rouen, CÉRÉDI,
7-8-9 juin 2017

Organisé dans le cadre du projet de recherche développé par
le CÉRÉDI et l'Université de Rouen, avec le soutien de la SIEFAR

LA FORCE DES FEMMES, HIER ET AUJOURD'HUI (XIVE-XXIE SIÈCLE)

RESPONSABLES DU PROJET

ARIANE FERRY ET SANDRA PROVINI

COMITÉ SCIENTIFIQUE DU PROJET

Éric AVOCAT (Université d'Osaka, Japon), Anna BELLAVITIS (Université de Rouen), Anne DEBROSSE (SIEFAR), Diane DESROSIERS (Université McGill, Canada), Myriam DUFOUR-MAÎTRE (Université de Rouen), Marie FRANCO (Université Paris 3 Sorbonne Nouvelle), Véronique GÉLY (Université Paris 4 Sorbonne), Nathalie GRANDE (Université de Nantes, SIEFAR), Claudine POULOUIN (Université de Rouen), Jean-Marie ROULIN (Université Jean Monnet, Saint-Étienne).

PRÉSENTATION DU PROJET LA FORCE DES FEMMES, HIER ET AUJOURD'HUI (XIVE-XXIE SIÈCLE)

Que nous apprend l'histoire de la littérature et des arts de la force féminine, de sa définition, de ses usages et de ses représentations ? Le mot en soi, dès lors qu'on le rapporte aux femmes, soulève toutes sortes de problèmes qui tiennent d'abord aux multiples sens du mot « force », dès le latin, mais surtout à ses usages à partir du moyen français : *fortia* – de *fortis* – désigne un acte de force et de courage, mais « force » en français semble avoir d'abord eu plus de signifiés négatifs (violence, torture, viol, contrainte), que de signifiés positifs (vigueur, fermeté, courage), avant de se charger pleinement des sens de « fortitude », du latin *fortitudo*, qui désigne notamment dans la pensée chrétienne la vertu cardinale reprise par les Pères de l'Église à la typologie platonicienne des vertus[1], le mot désignant dans cette acception la constance, le courage, et devenant synonyme de magnanimité ou grandeur d'âme.

L'étude lexicologique et l'examen des emplois du terme et de ses synonymes révèlent une association de force à l'énergie, *vis*, vigueur capable de produire un effet, mais aussi à la vertu, *virtus*, dont la racine est *vir*, « l'homme », par opposition à la femme. L'ordre des sexes et des genres, et par delà l'ordre social, fait de la force un attribut du masculin. La conséquence en est que lorsqu'une femme est « forte », elle est considérée comme

[1] Platon, *La République*, livre IV.

virile, *virago*[2]. Françoise Héritier, dans *Masculin/Féminin* (1996), observe que les femmes qui ont la « force » dans la société des Indiens Piegan canadiens sont appelées femmes « à cœur d'homme[3] ». Cas extrême, les Amazones, littéralement « sans sein » (*mazos*), traduisent par cette mutilation leur volonté d'autosuffisance androgyne[4]. La force – usage de la violence / courage – dénature-t-elle donc les femmes – question qui présuppose, suivant le lieu commun aristotélicien[5], qu'il y aurait une nature féminine plus douce, pacifique, passive, faible que celle des hommes ?

Le développement moderne de certains mythes (les Amazones, Médée) s'est fait, dans le contexte d'une anthropologie et d'une sociologie de la différence des sexes, pour stigmatiser les femmes violentes. Parallèlement, le discours moral qui s'est développé au cours de la « querelle des femmes », depuis la fin du Moyen Âge, offre un regard ambivalent, sous la plume d'auteurs engagés soit dans le camp « féministe », soit dans le camp misogyne, sur les mêmes figures de femmes fortes, par exemple Didon, tantôt veuve admirable, chaste et vertueuse, tantôt reine succombant à une folle passion. Si les représentations littéraires participent à la construction des stéréotypes de genre et des images antagoniques de la force, du côté du crime ou du côté de la vertu, la littérature peut aussi proposer un contre-récit qui questionne les évidences apprises, les perturbe en donnant une vision positive du meurtre ou de l'action politique violente, et en questionnant la vision traditionnelle des usages admirables de la force féminine qui renvoient la femme davantage à sa capacité à souffrir le mal plutôt qu'à le commettre, à sa patience plutôt qu'à l'action et à la transgression.

C'est cette ambivalence qu'un cycle de quatre colloques, organisé par le CÉRÉdI, voudrait explorer dans le champ des représentations littéraires, théâtrales et cinématographiques. Nous proposons une enquête collective sur les représentations de la *force* féminine – envisagée à travers ses actualisations violentes et inquiétantes (le meurtre, le combat, la torture, l'action terroriste, etc.) et ses actualisations admirables (le courage, la résistance, la ténacité) – et les présupposés idéologiques qui les ont accompagnées à travers les siècles.

Les deux premiers colloques s'interrogeront sur la femme criminelle, appelée parfois déviante, dans des genres qui lui ont fait la part belle : *Figures et personnages de criminelles, des histoires tragiques au roman policier* (1) - COMITÉ D'ORGANISATION : Ariane FERRY et Sandra PROVINI ; *Le spectacle du crime féminin sur la scène et dans le cinéma*

[2] Daniele Maira et Jean-Marie Roulin analysent la virilité comme « un paradigme moral incontestable et valable pour les deux sexes » dans leur introduction au collectif *Masculinités en révolution de Rousseau à Balzac*, Publications de l'Université de Saint-Étienne, 2013, p. 12-19. Sur les femmes viriles, voir Judith Halberstam, *Female Masculinity*, Durham, Duke University Press, 1998 ; Jean Bobby Noble, *Masculinities without men ? Female masculinity in twentieth-century fictions*, Vancouver, University of British Columbia Press, 2004 ; *Les Fleurs du mâle. Masculinités sans hommes*, éd. Marie-Hélène Bourcier et Pascale Molinier, *Cahiers du Genre*, 45, 2008.

[3] Françoise Héritier, *Masculin/Féminin. La pensée de la différence*, Paris, Odile Jacob, 1996, p. 226-228. Françoise Héritier s'appuie sur l'étude d'Oscar Lewis, « Manly-hearted Women Among the North Piegan », *American Anthropologist*, n° 43, 1991, p. 173-187.

[4] F. Verrier, Le miroir des Amazones : amazones, viragos et guerrières dans la littérature italienne des XV^e^ et XVI^e^ siècles, Paris, L'Harmattan, 2003, p. 91.

[5] Aristote, *Histoire des animaux*, livre IX.

européens (2) COMITÉ D'ORGANISATION : Ariane FERRY, Judith LE BLANC et Sandra PROVINI ; les deux suivants tenteront d'interroger les représentations du courage féminin de manière diachronique : de voir comment la femme forte a longtemps constitué un modèle et un contre-modèle – *Figures de 'femmes fortes' (XIVe-XVIIIe siècles) : modèles et contre-modèles* (3) COMITÉ D'ORGANISATION : Ariane FERRY, Judith LE BLANC et Sandra PROVINI – et, dans un second volet de l'enquête, d'examiner comment les temps modernes ont soit renouvelé certaines figures (la combattante, la sainte, la femme de pouvoir, etc.), soit inventé d'autres figures de la force féminine (la militante, la journaliste, l'aventurière, la résistante, la mère qui travaille, etc.) *Figures de 'femmes fortes' (XIXe-XXIe siècles) : nouvelles représentations du courage féminin, nouveaux enjeux (littérature, théâtre, cinéma, documentaire)* (4) COMITÉ D'ORGANISATION : Ariane FERRY, et Sandra PROVINI.

APPEL À COMMUNICATION

Figures et personnages de criminelles, des histoires tragiques au roman policier

Colloque international organisé par

l'Université de Rouen et le CÉRÉDI,

avec le soutien de la SIEFAR

7-8-9 juin 2017

COMITE D'ORGANISATION

Ariane FERRY et Sandra PROVINI

COMITE SCIENTIFIQUE

Jean-Claude ARNOULD (Université de Rouen), Isabelle Rachel CASTA (Université d'Artois), Frédéric CHAUVAUD (Université de Poitiers), Maria Pia DE PAULIS-DALEMBERT (Université Sorbonne Nouvelle, Paris III), Christine FERLAMPIN-ACHER (Université de Rennes II), Raphaëlle GUIDEE (Université de Poitiers), Dominique KALIFA (Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne), Véronique LÉONARD-ROQUES (Université Blaise Pascal, Clermont-Ferrand), Marc LITS (Université de Louvain), Witold Konstanty PIETRZAK (Université de Lodz, Pologne).

APPEL A COMMUNICATION

Les recherches sur la violence des femmes, et particulièrement sur la criminalité féminine constituent un champ en plein essor au croisement des études de genre et des

études de criminologie[6]. En France, il a été ouvert notamment par des historiens comme, Michelle Perrot, Cécile Dauphin et Arlette Farge, qui ont dirigé un collectif pionnier paru en 1997, *De la violence et des femmes*, ou encore Frédéric Chauveau, des spécialistes du droit pénal ou de sciences criminelles comme Robert Corio, des sociologues comme Caroline Cardi et Geneviève Pruvost dont l'ouvrage collectif *Penser la violence des femmes* (2012) embrasse un large champ – du sport, de la police et de l'armée aux représentations littéraires et cinématographiques –, pour dénaturaliser, contextualiser et historiciser la violence des femmes[7]. C'est dans le contexte scientifique de la réévaluation par les sciences humaines de la violence féminine, longtemps minimisée ou euphémisée (tribunaux) et faisant l'objet de discours spécifiques (moraux, religieux, médicaux…) que nous voudrions envisager les représentations de la criminalité féminine dans deux types de récits fictionnels qui ont largement puisé dans le fait divers : l'histoire tragique (XVI^{e}-XVII^{e}) et le roman policier (XIX^{e}-XXI^{e}), genre qui met en scène de plus en plus de femmes impliquées dans des processus violents non plus comme victimes, mais comme actrices, que cette violence soit le fait de personnages de criminelles ou de personnages de policières et enquêtrices.

Si le champ de la figuration des femmes criminelles a été abordé par des criminologues, historiens[8] et historiens de l'art[9], le champ de la littérature a été assez peu interrogé de manière générique et selon des problématiques littéraires. Raphaëlle Guidée attribue ce point aveugle à l'universalisme de la théorie littéraire française qui répugne à penser comme spécifiques les représentations du féminin[10]. Signalons toutefois que des travaux ont été conduits sur les figures mythiques comme Médée, les Amazones, Judith, etc., sur l'imaginaire du crime féminin dans la culture populaire contemporaine (colloque *CriminELLES* organisé en avril 2015 à l'université de Haute-Alsace) ou selon une approche genrée de l'écriture narrative (voir *Rebelles et criminelles chez les écrivaines d'expression française*, publié en 2013 par Frédérique Chevillot et Colette Trout).

---

[6] L'ouverture de ce champ d'investigation n'est pas allée sans difficultés : si le féminisme questionne l'assignation du féminin au non-violent, il peut aussi se montrer réticent à réfléchir sur un certain usage de la force des femmes (la violence), parce qu'il est prioritaire de dénoncer les violences dont les femmes sont victimes.

[7] Nous renvoyons à la bibliographie commentée de Coline Cardi et Geneviève Pruvost, directrices d'un dossier intitulé « Le contrôle social des femmes violentes » pour la revue *Champ pénal / Pena field* : « La violence des femmes : un champ de recherche en plein essor », *Champ pénal/Penal field* [En ligne], Vol. VIII | 2011, mis en ligne le 11 juin 2011, consulté le 08 février 2016. URL : http://champpenal.revues.org/8102 ; DOI : 10.4000/champpenal.8102

[8] Voir notamment les collectifs réunissant contributions d'historiens, juristes, criminologues et historiens de l'art *Figures de femmes criminelles de l'Antiquité à nos jours*, Actes du colloque organisé par l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 7 et 8 mars 2008, Loïc Cadiet, Frédéric Chauvaud, Claude Gauvard, Pauline Schmitt Pantel et Myriam Tsikounas (dir.), Paris, Publications de la Sorbonne, 2010 et *Les vénéneuses : figures d'empoisonneuses de l'Antiquité à nos jours*, Lydie Bodiou, Frédéric Chauvaud et Myriam Soria (dir.), Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015.

[9] Nous renvoyons à l'exposition « Éternelles coupables » et à son catalogue *Éternelles coupables, les femmes criminelles de l'Antiquité à nos jours*, Paris, Autrement, mars 2008.

[10] Raphaëlle Guidée, « *Unsex me !* Littérature et violence politique des femmes », p. 388-399.

« La violence féminine se présente sous le mode d'une présence/absence. Hypertrophiée, ultravisible, elle n'en est pas moins occultée, voire déniée »[11], écrivent Coline Cardi et Geneviève Pruvost. Nous souhaitons précisément nous interroger sur la mise en récit de la violence féminine, dans les histoires tragiques et le roman policier, pour éclairer la manière dont est imaginée, figurée et analysée cette violence. Le meurtre perpétré par une femme transgresse les normes de la féminité et trouble non seulement les attendus culturels sur le comportement féminin (douceur, *care*, etc.) mais aussi sur l'identité féminine elle-même[12]. La femme qui tue bouleverse la binarité du masculin et du féminin, d'où la réticence à la représenter comme une femme ordinaire : les mises en récit tendent bien souvent à faire des femmes criminelles des monstres, sortant du cadre du genre féminin, voire de l'humanité, via l'identification à des figures mythiques monstrueuses ou à des stéréotypes comme la sorcière ou la folle. Face à une telle hypertrophie, le récit peut tenter au contraire d'atténuer, d'effacer le scandale que constitue la violence du sexe faible, de construire la détermination de l'acte criminel pour en fournir une justification ou un explication pathologique ou déresponsabilisante (traumatisme, manipulation, réparation d'une violence d'abord subie…) permettant de conserver l'idéal féminin. Mais contre cette double tendance d'une « criminalité naturalisée/sexualisée et individualisée/psychologisée »[13], certaines mises en récit font le choix – parfois militant – de mettre en perspective le crime féminin dans un cadre social, historique et politique.

Pour étudier les enjeux complexes des représentations de femmes criminelles dans les récits littéraires et la spécificité de ces derniers par rapport à d'autres formes de récit (médiatique, juridique…), nous proposons plusieurs approches complémentaires :

Approche narratologique :

- Quelles contraintes la représentation de la violence féminine impose-t-elle au récit littéraire ? Quelles conséquences a-t-elle sur les genres étudiés ?
- Approches comparatistes de la narration dans les deux genres : présence d'un discours-cadre, rapport au fait divers (exhibé/masqué), choix du point de vue narratif, représentation des meurtres, exposé des mobiles.
- La narration *vs* l'enquête : postures du narrateur ? Situations du lecteur ?
- Formes « intermédiaires » : quelles narrations du crime féminin entre les histoires tragiques et le roman policier – réécritures (Stendhal, *Chroniques italiennes*), nouvelles… –, ou dans les genres qui s'inspirent de ce dernier et jouent avec ses codes (romans d'enquête autour de femmes terroristes, de criminelles de guerre) ?

Approche typologique :

[11] Coline Cardi et Geneviève Pruvost, « La violence des femmes : occultations et mises en récit », *Champ pénal/Penal field* [En ligne], Vol. VIII | 2011, p. 2, mis en ligne le 11 juin 2011, consulté le 08 février 2016. URL : http://champpenal.revues.org/8039

[12] Lizzie Seal, Women, Murder and Feminity. Gender Reprensetations of Women who Kill, Palgrave Macmillan, 2010, p. 1.

[13] Coline Cardi et Geneviève Pruvost, « La violence des femmes : un champ de recherche en plein essor », p. 6.

- Fréquence et caractérisation des personnages de criminelles dans les histoires tragiques, dans le roman policier. Différenciation chronologique : on observe une présence croissante des femmes criminelles dans le polar contemporain, en même temps que les autrices prennent une plus grande part dans ce genre.
- Typologie et spécificité des crimes « féminins » ? Victimes, modes opératoires, espace privé ou espace public ? Le retournement meurtrier des « activités féminines » : soins maternels/infanticides ; cuisine/découpage, poison ; amour/agression… Le meurtre féminin comme réaction à une agression.
- Les archétypes de la criminelle dans leur rapport aux figures de meurtrières devenues mythiques (Médée, Salomé, Déjanire, Clytemnestre, Judith, Athalie, mais aussi La Brinvilliers, etc.) : références explicites et réécritures.

Enjeux idéologiques :

- Articulation entre discours théoriques sur la femme et productions littéraires : le positionnement des histoires tragiques par rapport à la querelle des femmes ; les fictions policières et leur rapport aux sciences humaines (psychiatrie, psychanalyse, histoire, sciences criminelles, etc.)
- Mise en forme / Mise en question des discours idéologiques : le discours moral dans l'histoire tragique (le cas des énoncés gnomiques, des *exempl*a) ; quels discours sur le crime féminin dans les romans policiers ?
- Quel schéma de causalité (biologique, psychologique, déresponsabilisant, exceptionnalisant) le récit construit-il ? Justification/stigmatisation de la violence féminine.
- Influence du féminisme dans les représentations des femmes criminelles, et plus largement des femmes violentes (violence institutionnalisée) ?

Aires culturelles et linguistiques : Europe principalement, mais ouvertures possibles à des littératures d'autres continents.

Approche interdisciplinaire : littérature, mythocritique, arts de la scène et de l'écran, histoire culturelle, histoire des femmes, histoire de la justice, psychologie, *gender studies*.

INFORMATIONS PRATIQUES

Les propositions (un titre et un texte de 1000 à 2000 signes) sont à retourner, en fichier Word, avant le 30 septembre 2016 à Ariane Ferry et Sandra Provini, accompagnées d'une brève bio-bibliographie.

Ariane Ferry : ariane.ferry@univ-rouen.fr

Sandra Provini : sandra.provini@univ-rouen.fr

PISTES DE LECTURES

Pollie Bromilow, *Models of Women in Sixteenth-Century French Literature*, 2007.

Coline Cardi et Geneviève Pruvost, « La violence des femmes : un champ de recherche en plein essor », *Champ pénal/Penal field* [En ligne], Vol. VIII | 2011, mis en ligne le 11 juin 2011, consulté le 08 février 2016. URL : http://champpenal.revues.org/8102

Coline Cardi et Geneviève Pruvost, « La violence des femmes : occultations et mises en récit », *Champ pénal/Penal field* [En ligne], Vol. VIII | 2011, mis en ligne le 11 juin 2011, consulté le 08 février 2016. URL : http://champpenal.revues.org/8039

Isabelle Casta, « Le Polar au féminin », *Pleins feux sur le polar*, Klincksieck, 2012.

Sandra Clark, *Women and Crime in the Street Literature of Early Modern England*, 2003.

De la violence et des femmes, Cécile Dauphin et Arlette Farge (dir.), Paris, Albin Michel, 1997.

Femmes criminelles et crimes de femmes en Espagne (XIX^e^ et XX^e^ siècles), *Hispania*, n° 14, dir. Solanges Hibbs, 2011.

Figures de femmes criminelles de l'Antiquité à nos jours, Actes du colloque organisé par l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne, 7 et 8 mars 2008, Loïc Cadiet, Frédéric Chauvaud, Claude Gauvard, Pauline Schmitt Pantel et Myriam Tsikounas (dir.), Paris, Publications de la Sorbonne, 2010.

Françoise Héritier, « De la violence et des femmes. Invariance, permanence et instabilité », *Masculin/Féminin II. Dissoudre la hiérarchie*, Paris, Odile Jacob, 2002, p. 73-97.

Marylin Maxwell, *Male Rage, Female Fury. Gender and Violence in Contemporary American Fiction*, 2000.

Penser la violence des femmes, Coline Cardi et Geneviève Pruvost (dir.), Paris, La Découverte, 2012.

Rebelles et criminelles chez les écrivaines d'expression française, Frédérique Chevillot et Colette Trout (dir.), Leiden, Brill, 2013.

Les Reines du crime : le noir leur va si bien, *Alibi*, n° 5, hiver 2012.

Ann-Louise Shapiro, *Breaking the Codes : Female Criminality in Fin-de-Siècle Paris*, Stanford University Press, 1996.

Les Vénéneuses : figures d'empoisonneuses de l'Antiquité à nos jours, Lydie Bodiou, Frédéric Chauvaud et Myriam Soria (dir.), Rennes, Presses universitaires de Rennes, 2015.